

MAGAZINE L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE

NUMÉRO 15 - NOVEMBRE 2024
WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR

DOSSIER
LE SUD TERRITOIRE,
UNE TERRE AGRICOLE

SOMMAIRE

- 03 ÉDITO
- 04 LE SUD EN IMAGES
- 06 ACTUS
- 06 Centre aquatique
- 07 Tourisme - Marchés du terroir
- 08 Infographie "Que fait la CCST ?"
- 09 Gestion des déchets - École de musique
- 10 Les métiers de la CCST :
technicien de suivi de station d'épuration
- 15 Assainissement - GEMAPI
- 18 Accompagnement des communes

- 11 DOSSIER : LE SUD TERRITOIRE, UNE TERRE AGRICOLE

- 16 COMMERCES

- 19 GROS PLAN : LE CLUB DES CHEFS D'ENTREPRISES
DU SUD TERRITOIRE

- 20 DANS NOS COMMUNES

- 22 AGENDA



NUMÉROS UTILES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

SIÈGE ADMINISTRATIF Services Développement économique, Tourisme, Développement territorial et Pôle Ressources

8, Place Raymond Forni - BP 106
90101 DELLE CEDEX
03 84 56 26 07

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 16h30

SERVICES TECHNIQUES

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges
90600 GRANDVILLARS
03 84 23 50 81

EAU, ASSAINISSEMENT ET ORDURES MÉNAGÈRES

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30

URBANISME

Du lundi au mercredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30
Fermé le jeudi

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Du lundi au jeudi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00

DÉCHETTERIE DE FÊCHE-L'ÉGLISE

Rue des Greppes
90100 FÊCHE-L'ÉGLISE
03 84 36 32 86

Du lundi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

DÉCHETTERIE DE FLORIMONT

Lieu dit « sous les Fourches »
90100 FLORIMONT

Du mardi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Accueil / Secrétariat Beaucourt

Les Fonteneilles
34, rue Frédéric JAPY
90500 BEAUCOURT
06 70 92 03 03

Le lundi, mardi et jeudi
13h30 - 17h30
Le mercredi

9h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Accueil / Secrétariat Grandvillars

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges
90600 GRANDVILLARS
03 84 23 50 81

Lundi 8h30-12h00 | 13h30-16h00
(accueil téléphonique uniquement)
Mardi 8h30-12h00 | 13h30-16h00
Mercredi 8h30-12h00 | 13h30-16h00
(accueil téléphonique uniquement)
Jeudi 8h30-12h00 | 13h30-17h00
Vendredi : 8h30-12h | 13h30-16h00

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Faubourg de Belfort
90100 DELLE
03 84 36 64 00

Horaires hors vacances scolaires

Lundi 11h30 - 14h Mardi 11h30 - 14h et
16h30 - 19h30 Mercredi 14h - 19h
Jeudi 16h30 - 19h30
Vendredi 11h30 - 14h et 16h30 - 20h30
Samedi Fermé au public
Dimanche 9h30 - 13h

POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Les Fonteneilles
32, rue Frédéric JAPY
90500 BEAUCOURT
03 84 46 86 94

Permanence de la Police

Du lundi au vendredi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00
En dehors de ces horaires,
contactez le 03 84 46 86 94

VERSION NUMÉRIQUE

L'Écho du Sud en ligne :
www.cc-sud-territoire.fr

Soucieuse d'améliorer la diffusion et la distribution de son magazine, la CCST vous invite à lui transmettre les coordonnées postales si vous connaissez une personne, un voisin, un habitant du Sud Territoire qui ne serait pas destinataire de « L'Écho du Sud » à ccst90@ccst90.fr



L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE NUMÉRO 15 - NOVEMBRE 2024
Communauté de communes du Sud Territoire
8, Place Raymond Forni - BP 106 - 90101 DELLE CEDEX
Tél : 03 84 56 26 07
Site internet : www.cc-sud-territoire.fr
Mail : ccst90@ccst90.fr
Directeur de la publication : Christian RAYOT
Rédaction : Neige PRUDENT / Sofiane AIT-TALEB
Christine DE LATTIN
Conception graphique - Mise en page : Sofiane AIT-TALEB
Impression : Imprimerie Schraag
Tirage : 12 150 exemplaires
Crédits photos : Festival Chant du Noyer
Franck LALLEMAND - Stéphane KERRAD
N° ISSN : 1778-0187



ACCÉDER À LA
VERSION
NUMÉRIQUE

Exploitation agricole à Croix



Ce numéro de l'Echo du Sud consacre un dossier à l'agriculture. Aucun de nous ne doit oublier que la première des nécessités, la première des souverainetés, consiste à produire de quoi nourrir. Le monde agricole n'est pas, ne doit jamais être une variable d'ajustement, il doit être au cœur de nos préoccupations. Il doit bénéficier de notre solidarité et ne pas être abandonné à la concurrence effrénée que génèrent la mondialisation et le libre-échange.

Nos agriculteurs sont confrontés à de multiples défis. L'un des plus importants est de concilier le besoin de produire et la nécessité de protéger notre environnement. Vous le verrez, des solutions existent, que nous mettons en œuvre en partenariat étroit avec la profession : nous faisons la démonstration qu'il est possible de réduire considérablement l'utilisation de la chimie sans faire baisser la production. Cela suppose bien sûr des investissements. La Communauté de communes est et sera auprès du monde agricole pour qu'ils soient possibles.

Le programme "L'Eau d'Ici", que nous portons, est aujourd'hui cité comme exemple au niveau national. Il associe tous les acteurs de terrain et combine travail scientifique, actions de terrain et résultats. Il montre que la volonté politique permet de surmonter des obstacles devant lesquels nous ne devons pas baisser les bras.

Dans quelques jours ouvrira à Vellescot la Maison du Terroir. Il ne suffit pas en effet de produire, il faut aussi pouvoir vendre et, là aussi, nous travaillons en étroit partenariat avec nos agriculteurs, avec comme double objectif de vous procurer des produits de qualité et d'assurer une juste rétribution à ceux qui nous nourrissent et qui, trop souvent, vivent dans une situation proche de la misère et du désespoir.

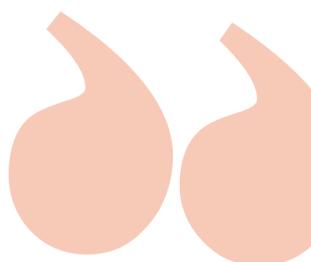
Pour toutes ces actions, je veux remercier ici, au nom de tous, notre vice-président, Claude Monnier, pour son engagement et son travail, aussi discret qu'efficace, et pour son approche humaniste.

**C'EST LE BUT DE
L'INTERCOMMUNALITÉ
TELLE QUE JE LA CONÇOIS,
MUTUALISER NOS MOYENS
POUR FAIRE ABOUTIR,
ENSEMBLE, DES PROJETS QUE
NOS COMMUNES, SEULES,
NE POURRAIENT PAS PORTER**

Ces actions, portées par la Communauté de communes, ne seraient pas possibles au niveau de chaque commune. Elles supposent, pour être efficaces, une proximité de terrain, que notre taille nous permet. C'est le but de l'intercommunalité telle que je la conçois, mutualiser nos moyens pour faire aboutir, ensemble, des projets que nos communes, seules, ne pourraient pas porter, tout en respectant pleinement ce premier et indispensable échelon de la démocratie que sont nos communes. Nous avons su le faire dans des domaines très variés, qui vont de la sécurisation de notre approvisionnement en eau potable à la restructuration de nos sites industriels

en passant par notre police intercommunale, le soutien à l'installation de professionnels de santé et bien d'autres actions indispensables au quotidien. Le soutien à nos agriculteurs en fait bien sûr partie. Pour que vive le Sud Territoire.

**CHRISTIAN RAYOT
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE**





Septembre 2024
La CCST renouvelle pour 2024 son soutien financier aux principales structures culturelles (La Maison de Beaucourt, DELLE Animation, Humour à Grandvillars, Vivre Ensemble Brebotte, Fête De L'Âne) qui animent et font rayonner le Sud Territoire



Juillet 2024
13^{ème} édition du festival Musiques Plein Sud qui s'est déroulé sur 3 jours dans 3 communes (Boron, Croix, Grosne)



Saison estivale au centre aquatique intercommunal où de nombreuses animations (soirée tubes de l'été, baptêmes de plongée..) se sont déroulées



Juin 2024
Spectacle de fin d'année de l'École de musique Intercommunale à Thiancourt intitulé "L'École de musique au galop"



Octobre 2024
Signature des fonds de concours au bénéfice de villages membres de la CCST



Marchés du terroir organisés dans les différentes communes du Sud Territoire (Bretagne, Chavanatte, Suarce, Grosne, Florimont, Joncherey)



Octobre 2024
Séance de code de la route à destination des seniors par la Police municipale intercommunale (action CISPD Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance en partenariat avec le CCAS de la ville de Beaucourt)



Septembre 2024
Portes ouvertes de l'École de musique intercommunale à Beaucourt, Delle et Grandvillars



Ateliers traitant de la création/reprise d'entreprise animés par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort en partenariat avec la CCST

LE CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL CARTONNE !

Depuis le début de l'année le Centre aquatique intercommunal à Delle voit sa fréquentation augmenter et fait régulièrement le plein de nageurs, de 7 à 77 ans.



Plus 13 %, c'est l'augmentation de fréquentation constatée depuis début 2024 au Centre aquatique intercommunal à Delle.

Cette augmentation est particulièrement visible sur la période estivale avec 10 839 entrées en 2024 contre 9 535 en 2023. A noter, des pics de fréquentation les 20 juillet et 13 août avec plus de 500 pers/jour. Le fruit de l'amélioration de l'équipement et des multiples animations concoctées par l'équipe : nocturnes à thèmes, aquagym, structures gonflables et animations sportives. Sans oublier les interventions des associations locales, notamment le Club d'échecs et le SRD Plongée.

Une belle satisfaction pour cet équipement à rayonnement intercommunal qui prône le « savoir nager » et l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge, et qui ne cesse également de diversifier son offre. Pour l'année 2024-2025, un millier d'enfants participe aux cours d'apprentissage de la natation chaque semaine, de la moyenne section de maternelle à la 6^{ème}. Ce qui fera environ 30 000 entrées à la fin juin, rien que pour les scolaires, 50 % de l'activité du Centre aquatique.

Par ailleurs, de nouvelles activités sont proposées depuis la rentrée : cours d'aquabike et d'aquayoga (en partenariat avec Yoghamsa).

La structure ne s'arrêtera pas en si bon chemin, puisque le programme d'activités va encore s'étoffer dans les semaines à venir.

CONTACT

Centre aquatique intercommunal
Tél. 03 84 36 64 00
Mail. centreaquatique@ccst90.fr



STOP AUX INCIVILITÉS DANS LES DÉCHETTERIES



La presse s'est récemment fait l'écho d'un jugement en faveur de la CCST suite à des dégradations à la déchetterie de Fêche-L'Église. La personne concernée s'est vue infliger une amende de 900 € ainsi que 1 600 € de préjudice matériel. L'occasion de rappeler les règles de bonne conduite au sein des déchetteries de Fêche-L'Église et de Florimont et d'en appeler au bon sens et au civisme des habitants.

Les usagers doivent ainsi :

- présenter une carte d'accès valide,
- respecter les instructions des agents,
- respecter les règles de circulation,
- respecter la limitation de vitesse,
- laisser le site de la déchetterie propre.

Il est strictement interdit aux usagers de :

- descendre dans les bennes,
- fouiller les contenants, quels qu'ils soient et de récupérer des déchets,
- accéder à la déchetterie en dehors des jours et horaires d'ouverture.

Le service intercommunal de Gestion des déchets se réserve le droit d'interdire l'accès aux déchetteries à tout usager ne respectant pas le règlement interne.



TOURISME : BILAN DES SORTIES ESTIVALES

Chaque été, un programme d'animations est concocté dans le cadre de la convention qui lie la CCST à Belfort Tourisme. Un programme varié et accessible au plus grand nombre. Cette année, 6 manifestations estampillées « Tous en visite » étaient proposées : Découverte de la boulangerie « le jardin d'Eve » à Delle le 26 juin, visite du moulin de Courtelevant et fabrication de farine le 18 juillet, préparation sportive au parc de Cèdres à Beaucourt avec Denis Bonnef le 25 juillet, atelier pâtisserie à la gare de Delle avec la Maison de Nénesse le 31 juillet, visite de la ferme Talon à Villars-le-sec le 1^{er} août et sensations en famille avec les baptêmes de plongée du SRD au centre aquatique le 24 août..

Des sorties qui ont ravi les participants venus nombreux, un peu plus de 80, découvrir ou (re) découvrir les pépites du Sud Territoire.



MARCHÉS DU TERROIR : LE PUBLIC TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS !



Pour leur 7^{ème} édition, les Marchés du Terroir du Sud Territoire se sont déployés sur 6 communes dont 3 nouvelles : Bretagne, Chavanatte, Suarce, Grosne, Florimont et Joncherey du 3 mai au 20 septembre. Des éditions ensoleillées et animées (structure gonflable pour les enfants) qui ont permis d'accueillir de nouveaux producteurs et artisans locaux, l'objectif étant toujours de favoriser les circuits courts.

Au fil des années, les marchés ont su trouver leur public, toujours plus nombreux à profiter des produits et savoir-faire locaux.

Rendez-vous en 2025 pour la prochaine édition !

FESTIVAL MUSIQUES PLEIN SUD : QUAND LA MUSIQUE EST BONNE !

3 communes : Croix, Grosne et Boron, 6 concerts et pas moins de 1300 participants venus vibrer sur les musiques pop-rock et les grands classiques des années 80'.

Une fois de plus, la manifestation musicale, soutenue par la Communauté de communes, a animé les villages du Sud Territoire et ambiancé les spectateurs.

Un succès populaire non démenti et un rendez-vous devenu un incontournable de l'été dans le Sud territoire.



Un grand merci aux associations locales avec qui la CCST travaille, main dans la main pour faire vivre et animer les communes du Sud Territoire.



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU CAMPING À JONCHEREY: UN APPEL À PROJETS POUR TROUVER UN REPRENEUR



La Communauté de communes du Sud Territoire, propriétaire du camping du Passe-Loup à Joncherey depuis 2022, a lancé un appel à projets pour la reprise et le développement de ce site touristique du Sud Territoire.

L'objectif est simple : maintenir en complémentarité de l'existant et densifier l'offre d'hébergements locale. En clair, il s'agit de valoriser et exploiter les atouts du territoire en vue de favoriser un tourisme dit rural.

La CCST espère démarrer l'exploitation commerciale du site pour l'été 2025.

🔧 QUE FAIT LA CCST ?

La CCST agit au quotidien au service de son territoire et de ses habitants. Petit tour d'horizon.



📍 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ▶ Accompagnement aux entreprises
- ▶ Réhabilitation de sites
- ▶ Gestion de zones d'activités
- ▶ Soutien au commerce local
- ▶ Promotion du tourisme

📍 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- ▶ Projets d'aménagement et construction d'équipements
- ▶ Service mutualisé d'instruction d'autorisation d'urbanisme
- ▶ Schémas d'organisation territoriale

📍 ENVIRONNEMENT

- ▶ Gestion des déchets
- ▶ GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
- ▶ Assainissement et gestion des eaux pluviales
- ▶ Distribution de l'eau potable

📍 SERVICES

- ▶ Aires d'accueil des gens du voyage
- ▶ École de musique intercommunale
- ▶ Centre aquatique intercommunal
- ▶ Service mutualisé de Police municipale intercommunale
- ▶ Service mutualisé de fourrière automobile

📍 AUTRES ACTIONS

- ▶ Voirie intercommunale
- ▶ Entretien des bornes à incendie
- ▶ Prévention de la délinquance
- ▶ Partenariats
- ▶ Etc.



BIODÉCHETS : UN PREMIER BILAN ENCOURAGEANT

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Communauté de communes a fait le choix de mettre à la disposition de l'ensemble des habitants du Sud Territoire une solution de tri de leurs biodéchets et plus particulièrement de leurs déchets alimentaires.



Après un semestre de fonctionnement et la mise à disposition gratuite à tous les foyers de kits composés d'un bioseau et de sacs krafts, le bilan est encourageant.

En tout, 83 points de collecte ont été disposés sur l'ensemble du territoire intercommunal, lesquels ont permis de récolter un peu plus d'une centaine de tonnes de biodéchets sur les 6 premiers mois de 2024.

Ces biodéchets ont été transformés en compost, via une plateforme alsacienne de compostage, pour un équivalent de 62 tonnes. Un bon début pour la valorisation des biodéchets qui représentent 1/3 des ordures ménagères résiduelles collectées, la plupart du temps incinérées.

Biodéchets : rappel des consignes

Que mettre dans l'abribac (avec le sac kraft ou en vrac) ?

- Fruits et légumes
- Restes de repas
- Os, viandes et poissons (en petites quantités)
- Pains et céréales
- Coquilles d'œufs
- Marc de café et sachets de thé
- Produits laitiers

Vous n'avez plus de sacs krafts ?

Le réassort est disponible toute l'année à la déchetterie de Fêche-l'Eglise, au siège de la CCST à Delle ou au Pôle technique de Grandvillars.

Des journées de distribution seront par ailleurs organisées dans les communes fin 2024 et début 2025 (planning à venir - information disponible en mairie).

Vous n'avez pas récupéré votre bioseau et vous souhaitez trier vos biodéchets ?

Aucun problème, contactez les services au 03 84 23 50 81 et ils vous indiqueront le lieu de distribution le plus proche de votre domicile.

Une autre solution : le compostage individuel

Le service « Gestion des déchets » propose également de faire l'acquisition de composteurs en bois de 400L pour un coût de 35 €. Si vous souhaitez en faire l'acquisition, la déchetterie de Fêche-l'Eglise répond à votre demande au 03 84 36 32 86 ou le pôle technique de Grandvillars au 03 84 23 50 81.

Le compostage individuel peut être complémentaire au tri des biodéchets, les déchets collectés n'étant pas toujours de même nature.

Le tri est à la portée de tous, adoptons les bons gestes !



UN DOUTE, UNE QUESTION ?

N'hésitez pas à télécharger l'application « Le Guide du Tri » proposée par CITEO, partenaire de la CCST, qui vous accompagne au quotidien dans votre geste de tri : www.consignesdetri.fr

En partenariat avec



ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE : DES EFFECTIFS EN HAUSSE

Après les portes ouvertes qui ont eu lieu début septembre, professeurs et élèves ont repris, depuis le 16 septembre, partitions et instruments pour une nouvelle année d'apprentissage.

Avec des effectifs en hausse, 153 inscrits (contre 140 en 2023), le succès de la structure n'est plus à démontrer. L'école emploie 15 enseignants et rayonne sur 4 sites d'enseignement, répartis sur 3 communes : Beaucourt, Delle et Grandvillars. Son enseignement s'articule autour de cours individuels et de pratiques collectives.

Une large palette d'instruments est proposée, alliant plaisir d'apprendre, de jouer et de partager.

Cette année encore, de nombreux projets devraient enthousiasmer le public, le premier d'entre eux sera le concert de Noël vendredi 13 décembre à 18h30 à l'église de Grandvillars.

Autant d'occasions et de rendez-vous tout au long de l'année qui permettent aux élèves de se produire en public et aux enseignants de promouvoir l'École : portes ouvertes, interventions en milieu scolaire, concert de Noël, auditions de printemps et spectacle de fin d'année.

Nouveauté

L'École ouvre ses pratiques collectives (hors cursus) aux extérieurs.
Pratiques vocales pour les 7-14 ans hors cursus musical

et pour mémoire :

Atelier musiques actuelles (pop, rock, et répertoire moderne) à partir de 12 ans et au-delà (hors cursus musical)

PLUS D'INFORMATIONS

Tarifs et inscriptions auprès de l'école
03 84 23 50 81 - 06 70 92 03 03
ecoledemusique@ccst90.fr



LES MÉTIERS DE LA CCST

TECHNICIEN DE SUIVI DE STATION D'ÉPURATION



La Communauté de communes du Sud Territoire exerce la compétence assainissement collectif depuis le 1^{er} janvier 2011. La compétence assainissement non collectif (SPANC) a quant à elle été prise au 1^{er} janvier 2009. Le service assainissement est composé de sept agents. Ils assurent au quotidien les missions de suivi, contrôle et gestion des équipements, contrôle des installations neuves et existantes, diagnostic et conseil, information et sensibilisation envers la population.



Préserver l'environnement en épurant les eaux usées avant leur restitution au milieu naturel (à gauche : entrée de station, à droite : après traitement épuratoire)



Contrôler et analyser la qualité de l'eau de sortie des stations d'épuration



Surveiller, gérer les équipements et tableaux de bord des stations d'épuration



Assurer la production des boues pour qu'elles soient valorisées en milieu agricole

PAROLE D'AGENT

Je suis technicien de suivi de station d'épuration depuis plus de 25 ans. Mon quotidien est riche et varié. Ce qui est important à comprendre, c'est qu'une station d'épuration est un système vivant en constante évolution. Les conditions et les paramètres changent en permanence, ce qui rend chaque journée de travail unique. Mes missions principales consistent à surveiller et à gérer les équipements, ainsi qu'à analyser les données des tableaux de bord du logiciel TOPKAPI. Cet outil nous permet de détecter d'éventuels dysfonctionnements au sein des stations d'épuration afin d'y remédier rapidement. Dans ce métier, j'apprécie particulièrement la compréhension approfondie des processus de traitement des eaux usées et la manipulation des équipements de traitement, qui me permettent de contribuer à l'assainissement de ces eaux. J'assure également l'entretien, le nettoyage et les réparations de premier niveau. Ce qui me motive au quotidien, c'est de contribuer à préserver notre environnement. En veillant au bon fonctionnement des stations d'épuration, je participe à la protection de nos cours d'eau. C'est un métier qui a du sens et qui permet de se sentir utile. Bien sûr, ce n'est pas toujours facile. Les astreintes, les conditions de travail parfois difficiles (insalubrité, odeurs) font partie du métier. Mais la satisfaction de voir les résultats de son travail compense largement ces inconvénients. Pour moi, les qualités requises d'un technicien de suivi de station d'épuration sont la rigueur dans le respect des procédures, l'autonomie et l'adaptabilité afin de faire face à certaines situations. Pour préserver le bon fonctionnement des stations d'épuration, il est essentiel que les usagers respectent les bons gestes et notamment de ne pas jeter des lingettes ou autres déchets non autorisés dans le réseau d'assainissement, au risque d'endommager ou bloquer les pompes et les dégrilleurs. En effet, cela conduit à des interventions chronophages et coûteuses.

Thierry RITTER
Technicien de suivi de station d'épuration

CHIFFRES CLÉS

6

nombre de stations d'épuration dans le Sud Territoire (Beaucourt, Croix, Faverois, Florimont, Grandvillars, Froidefontaine)



156

nombre de km de réseaux d'eau usées à l'échelle intercommunale et 50 km en séparatif



CONTACT
Service Assainissement
6 rue Juvénal Viellard
Site des Forges - 90600 GRANDVILLARS
03.84.23.50.81 - ccst90@ccst90.fr

DOSSIER : LE SUD TERRITOIRE, UNE TERRE AGRICOLE

Avec plus de 40 % de terres cultivées, le Sud Territoire a une vocation agricole affirmée. Si elle a de nombreux défis à relever, l'agriculture locale est une richesse et une chance pour le Sud Territoire, que ce soit en termes de proximité, de circuits courts, d'environnement ou de santé, en particulier si on se place dans une perspective de souveraineté alimentaire. A travers les compétences qui sont les siennes, la Communauté de communes entend favoriser le développement d'une agriculture à la fois productive et raisonnée.

Le paysage agricole du Sud Territoire

L'agriculture dans le Sud Territoire, c'est 79 exploitations représentant 126 emplois et couvrant une surface de plus de 7 400 hectares (AGRESTE 2020) soit plus de 40 % du territoire intercommunal. L'agriculture représente 5,5 % de l'économie locale (1,9 % pour le Territoire de Belfort, 8,1 % en Bourgogne Franche-Comté et 4,8 % en France).

L'activité agricole locale se compose principalement de systèmes de polycultures, élevages laitiers ou allaitants ou d'exploitations spécialisées en grandes cultures, la production de maïs représentant 1/4 de l'activité.

Le secteur Est du Sundgau est plus caractérisé par des systèmes prairiaux en raison de terres très humides alors que le secteur sud-ouest du plateau de Croix concentre davantage de parcelles en céréales à forte productivité. La CCST bénéficie par ailleurs d'une filière aquacole et de plusieurs pisciculteurs.

A noter également que certaines parcelles situées sur les communes frontalières sont exploitées historiquement par des agriculteurs suisses.

Venez à la ferme !

Les fédérations et les professionnels de l'agriculture invitent régulièrement la population à découvrir la filière agricole locale et à rencontrer les agriculteurs, notamment lors de manifestations à l'échelle départementale : Fête de l'élevage, Dimanche à la ferme... autant d'occasions de mieux connaître et comprendre les spécificités d'une activité et d'un métier finalement assez méconnus du grand public même si le résultat est visible, 3 fois par jour, dans chacune de nos assiettes.

Durant l'été 2024, la sortie estivale organisée dans le Sud Territoire par la Communauté de communes et Belfort Tourisme à la ferme Talon a rencontré un franc succès avec environ 40 participants.



Une production locale de qualité reconnue

Le Sud Territoire est compris dans plusieurs aires géographiques de produits reconnus de qualité :

- AOP (Appellation d'Origine Protégée) Munster : sur 2/3 du territoire de la CCST à l'est,
- plusieurs IGP (Indication Géographique Protégée) couvrent l'intégralité de la CCST (et du Territoire de Belfort) : IGP gruyère, IGP saucisse de Montbéliard, IGP (et Label Rouge) saucisse de Morteau.

Le Sud Territoire peut être fier de ses productions ! Après Pervenche, vache de race montbéliarde du GAEC Talon à Villars-le-Sec, qui a remporté en 2023 le titre de meilleure jeune au Salon de l'Agriculture, ce fut le tour, en 2024, de l'entreprise SABOREC à Fêche-L'Église de se distinguer dans le cadre du Concours Général Agricole : médaille d'or pour sa saucisse de Morteau et d'argent pour sa saucisse de Montbéliard.



Les enjeux de l'agriculture

Avec le doublement de la population française entre 1850 et les années 2000 (de 30 à 60 millions d'habitants) et le recul des terres cultivées, l'agriculture a dû relever le défi, en particulier après la seconde guerre mondiale, de produire plus de nourriture sur une surface moindre. Les progrès techniques (tracteurs, développement des industries de fabrication d'engrais, insecticides...) ont permis d'augmenter la productivité. L'agriculture vivrière a peu à peu été remplacée par une agriculture intensive.

Une intensification guidée notamment par la Politique Agricole Commune (PAC) européenne entrée en vigueur à partir de juillet 1962 en France et fondée principalement sur des mesures de contrôle des prix et de subventionnement, visant à moderniser et développer l'agriculture.



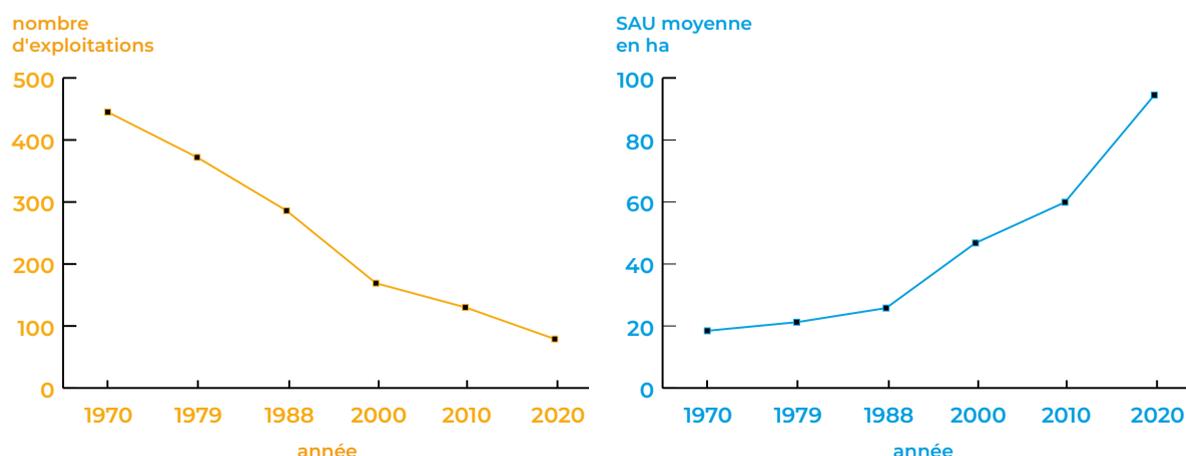
La progression constante de la productivité agricole permet de couvrir les besoins alimentaires. Avec l'augmentation de population, le changement climatique et les nouvelles exigences sociétales, les volumes doivent continuer à progresser tout en améliorant la qualité et en réduisant l'impact sur le milieu. Cela passe par un effort considérable de recherche et de développement. Produire plus vert en conservant une compétitivité par rapport au reste du monde où les règles de production sont quasi inexistantes est un véritable défi. Un défi avant tout agricole mais aussi politique et sociétal.

Le Sud Territoire n'échappe pas au contexte national.

Comme partout en France, l'urbanisation grignote chaque année un peu plus de terres agricoles. La part locale de Surface Agricole Utile (SAU) a diminué de 4,2 % entre 2010 et 2020 (de 7 789 à 7 463 hectares). Il y a ainsi un fort enjeu à maintenir et à préserver les terres agricoles.

En parallèle de l'augmentation de la productivité, le nombre d'exploitations a fortement diminué depuis 1970 et la surface moyenne par exploitation a augmenté en conséquence. Les multiples fonctions de l'agriculture s'étendent aujourd'hui bien au-delà de la seule production de qualité, au meilleur coût, sur un marché toujours plus concurrentiel. Le cultivateur se doit également aujourd'hui de protéger les ressources naturelles mais aussi de s'adapter aux évolutions, notamment en lien avec le changement climatique. Multiplication des contraintes qualitatives, accroissement des exigences sociales, extension des connaissances techniques, évolution du climat font aujourd'hui du métier d'agriculteur une des professions les plus complexes à exercer.

Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU (Superficie Agricole Utilisée) moyenne (CCST)



Source : Agreste - recensement agricole 1970-2020

PAROLE D'ÉLU

« Il ne peut y avoir de vision et encore moins de solution simple à des problématiques complexes. Je pense qu'il est essentiel d'écouter et d'essayer de comprendre comment se passent les choses.

Les agriculteurs subissent de nombreuses contraintes : prisonniers de réglementations en cascade souvent mal adaptées aux réalités de terrain, ils sont dépendants des conditions climatiques, de la raréfaction du foncier... et font l'objet d'immenses attentes. Tout cela avec un équilibre économique difficile malgré un temps de travail très important.

Cette modernisation de l'agriculture ne venant pas d'en haut, nous avons commencé à la mettre en œuvre, dans le Sud Territoire, avec l'action « L'Eau d'Ici ». Le désherbinage est un début très concret prouvant que des pistes jusque-là ignorées ou rejetées sont possibles.

Nous initiions par ailleurs un travail de recherche sur 3 ans avec une doctorante, en partenariat notamment avec l'INRAE, Agrosup et les Organisations Professionnelles Agricoles afin de tenter de s'adapter au changement climatique et aux exigences de production à venir.

Notre collectivité, avec ses élus de terrain, fait preuve d'une volonté politique forte en s'engageant unanimement dans la modernisation et l'adaptation de son agriculture, dans l'intérêt à la fois des agriculteurs, des consommateurs, des citoyens et de l'environnement. Le début d'une belle aventure...»

Claude MONNIER, Vice-Président en charge de la ruralité et du monde agricole



« L'Eau d'Ici » où comment concilier qualité de l'eau et agriculture



À travers "l'Eau d'Ici", la Communauté de communes du Sud Territoire et ses partenaires souhaitent agir efficacement et durablement en vue d'améliorer la qualité de l'eau à l'échelle du bassin de vie du Sud Territoire tout en maintenant une activité agricole nourricière et viable.

La démarche, basée sur le volontariat des différents acteurs, notamment des agriculteurs et sur la co-construction des solutions, est soutenue par de nombreux partenaires institutionnels qui ont signé une Charte d'engagement le 24 janvier 2023 : État, Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté, Chambre Interdépartementale d'Agriculture (CIA) Doubs-Territoire de Belfort, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Institut National de la Recherche pour l'Agriculture l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) et Département du Territoire de Belfort.

Sur le terrain, la CCST travaille main dans la main avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort (CIA 25-90) avec laquelle elle a passé une convention de partenariat.

La première action emblématique du volet agricole de "l'Eau d'Ici" a été l'acquisition par la Communauté de communes début 2023 d'une désherbineuse mise à disposition des agriculteurs volontaires qui permet de réduire de 70 % les intrants dans la culture du maïs.

La première campagne 2023 de désherbinage a concerné 12 exploitations sur 30 parcelles équivalant à 120 hectares de cultures de maïs désherbinées. Une surface qui correspond à environ 10 % de la surface de culture de maïs sur la CCST.

Des comparaisons avec des parcelles test non désherbinées ont montré que la diminution de 2/3 des substances habituellement utilisées n'a fait aucune différence sur le rendement des parcelles désherbinées par rapport aux parcelles test.

Des résultats prometteurs à consolider avec ceux à venir prochainement de la campagne réalisée au printemps 2024.

En partenariat avec l'INRAE, une doctorante est missionnée, à compter du 1^{er} décembre prochain, et interviendra dans le Sud Territoire afin d'étudier les impacts des actions menées dans le cadre de "l'Eau d'Ici".

Pour son caractère novateur et exemplaire, la démarche « L'Eau d'Ici » vient d'être récompensée à l'occasion des Lauriers des collectivités du Territoire de Belfort 2024 dans la catégorie Environnement.



Le boom du « Consommer local »

Si la préservation des terres agricoles est une priorité, le développement des circuits courts est également un enjeu bien compris par la Communauté de communes.

C'est ainsi qu'ont été lancés en 2017 les **Marchés du Terroir** qui prennent place chaque année entre mai et octobre dans les villages du Sud Territoire. Des marchés au succès grandissant, portés par la recherche de convivialité, de proximité et d'authenticité, la prise de conscience environnementale et l'intérêt pour les circuits courts, mais aussi la recherche de modes d'alimentation plus sains, la volonté de se réapproprier le territoire et de participer à son développement.

La Communauté de communes a également construit une **Maison du Terroir à Vellescot**, lieu ayant notamment vocation à offrir des débouchés de proximité à la production locale. Ce commerce local, géré par une structure d'insertion, n'attend plus que le feu vert de l'Etat pour ouvrir ses portes.

La **vente directe** se développe également : à l'échelle du département, 48 % des exploitations font aujourd'hui de la vente directe. Plusieurs sites recensent les producteurs locaux en vente directe notamment la plateforme en ligne « J'veux du local » (www.jveuxdulocal25-90.fr) créée par la Chambre Interdépartementale d'Agriculture.

Au-delà de la CCST, le Conseil départemental est engagé dans un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**. Depuis fin 2013, l'ensemble des demi-pensions des collèges publics du département peuvent s'approvisionner en produits frais locaux au travers de la **plate-forme agrilocal90.fr** réservée aux professionnels qui permet une mise en relation simple, immédiate et sans intermédiaire ainsi que des achats facilités entre acheteurs et producteurs locaux.

L'agriculture, une chance pour le Sud Territoire

A l'heure où concilier la croissance et l'innovation avec la préservation des ressources n'est plus une option, l'agriculture, en pleine évolution, a un rôle clé à jouer et participe directement à un aménagement et à un développement équilibré du territoire.

Depuis 2020, un **Groupe d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE)** porté par la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) du Territoire de Belfort a été constitué sur le département. Il vise à développer une agriculture durable en fédérant les exploitants agricoles, permettant, entre autres, d'améliorer leur revenu, de faire évoluer leurs pratiques et s'adapter au changement climatique.

CHIFFRES CLÉS

5,5

en % ce que représente le secteur agricole dans l'économie du Sud Territoire (1,9 % dans le Territoire de Belfort, 8,1 % en Bourgogne Franche-Comté et 4,8 % en France)

7463

en hectares, surface de la CCST dédiée à l'agriculture soit 43 % de sa superficie totale (7 789 en 2010)

79

nombre d'exploitations agricoles dans le Sud Territoire (130 en 2010)

94,5

en hectares, surface moyenne d'une exploitation agricole dans le Sud Territoire (59,9 en 2010)

126

nombre d'ETP (Equivalents Temps Plein) du secteur agricole dans le Sud Territoire (146 en 2010)

SOURCES :

INSEE 2022 et AGRESTE 2020

Agreste - recensement agricole 1970-2020

sciences-nature.fr/histoire-agriculture-france

Atlas 2023 du Territoire de Belfort, DDT du Territoire de Belfort

horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/ed-06-08/010039816.pdf

draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/sud_territoire.html

À FROIDEFONTAINE, LA STATION D'ÉPURATION DE TYPE RHIZOSPHERE EST OPÉRATIONNELLE



Au début des années 2000, les communes de Froidefontaine, Grosne et Brebotte ont approuvé un zonage d'assainissement collectif mais n'avaient pas entrepris les travaux nécessaires. À l'époque, la compétence assainissement collectif appartenait à la Communauté de communes du Bassin de la Bourbeuse avant d'être transférée à la CCST en 2013.

Après une étude de faisabilité en 2016, le choix s'est porté sur l'installation d'une station d'épuration (STEP) de type filtre planté de roseaux dite « rhizosphère » et d'un réseau séparatif sur la commune de Froidefontaine. Il a été prévu que la rhizosphère recueille également les effluents des communes de Brebotte et de Grosne (soit 1 500 équivalents-habitants en tout).

Les bureaux d'études qui ont travaillé sur le projet sont IRH Ingénieurs Conseil et BEJ SAS.

En 2021, la consultation des entreprises de travaux a été lancée et le marché a été attribué en octobre au groupement Sogea-Eurovia pour 1 million d'€ avec la participation de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 413 000 € et de l'État à travers la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) à hauteur de 212 000 €.

Les travaux ont été réceptionnés en avril 2024 et toutes les réserves ont été levées en juillet.

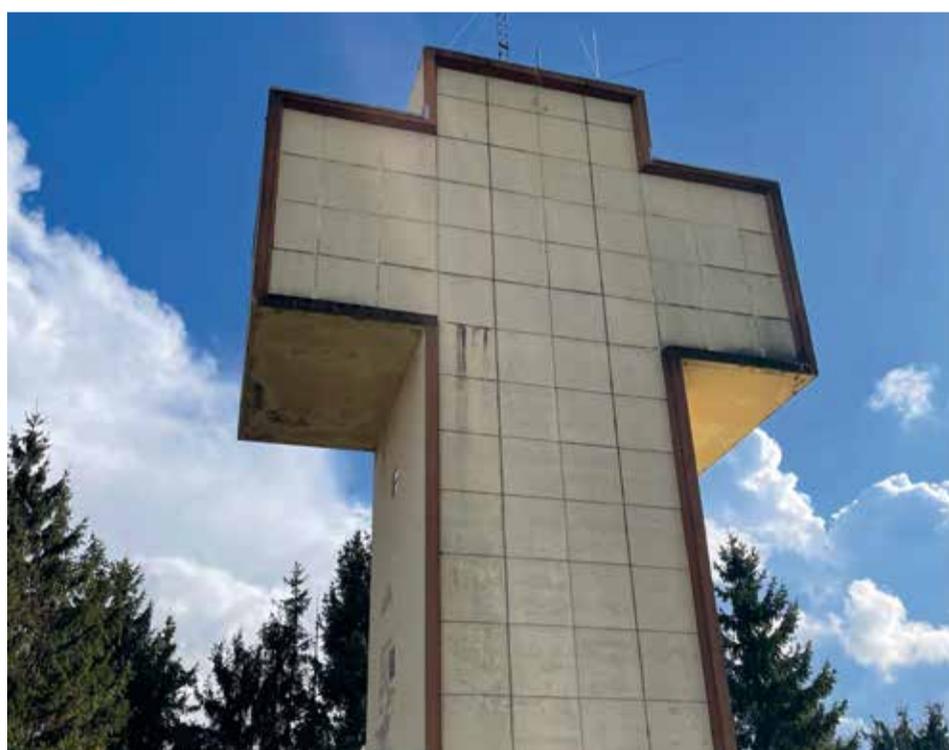
Si la station est opérationnelle, la quantité d'eaux usées en entrée est encore insuffisante pour mettre en service l'ensemble des lits de filtres plantés de roseaux. En effet, il s'agit désormais d'engager les tranches de travaux de réalisation du réseau de collecte.

Pour l'instant seule la commune de Froidefontaine est partiellement desservie, les premiers habitants commencent à se raccorder.

L'ensemble des travaux sera achevé sous 3 à 5 ans environ.



REMISE EN SERVICE DU CHÂTEAU D'EAU DE CROIX



Jusqu'à la construction, dans les années 60, du château d'eau de Croix (en forme de croix !), les habitants du village étaient alimentés en eau par des puits à balancier. Deux sont toujours présents au centre du village et sont classés monuments historiques.

Le château d'eau a d'abord été alimenté par de l'eau venue de Suisse et plus tard par de l'eau en provenance d'Abbévillers.

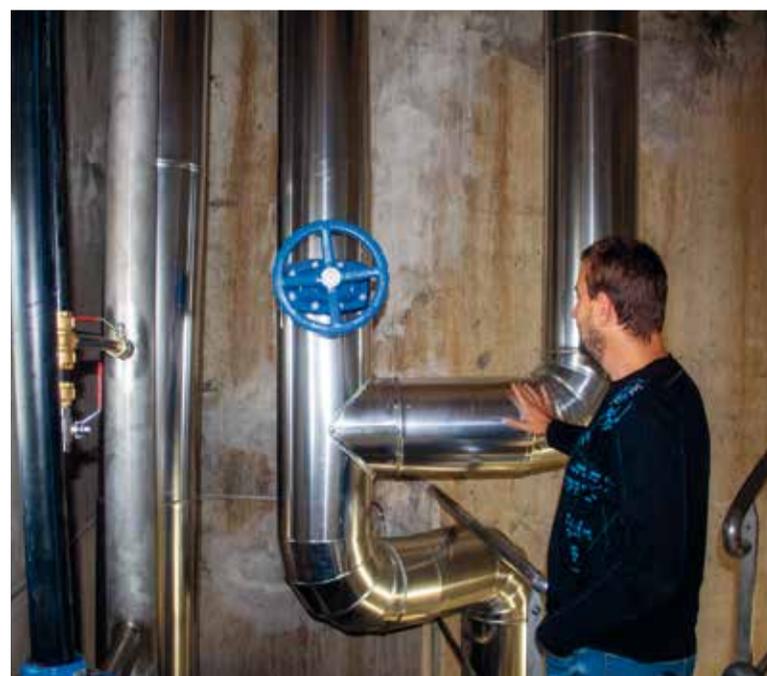
Aujourd'hui, l'équipement est interconnecté au réseau de distribution de la CCST, dont les investissements ont permis au Sud Territoire d'atteindre l'autosuffisance en eau potable depuis 3 ans.

Le réservoir de 150 m³ du château d'eau se remplit ainsi avec l'eau en provenance de la nappe de Faverois, poussée par des pompes sur un trajet d'environ 7 km via les réservoirs de Delle, Thiancourt, Lebetain, et Saint-Dizier-l'Évêque avant d'alimenter par gravitation la commune de Croix ainsi que celle de Villars-le-Sec.

Après avoir fait peau neuve, le château d'eau de Croix vient d'être remis en service, ce qui va stabiliser la distribution et limiter les fluctuations/ pertes de pression constatées sur une partie de la commune.

Les principaux travaux réalisés sur le château d'eau ont consisté à refaire l'étanchéité de la cuve, remettre à neuf la tuyauterie et les équipements hydrauliques, remettre aux normes l'escalier en colimaçon et l'installation électrique.

Des travaux réalisés par l'entreprise SADE pour près de 310 000 € dont 56 000 € de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).



ZAK PHONE



Depuis le 7 octobre, Zakaria Badis, technicien en téléphonie mobile, vous accueille dans sa nouvelle boutique à Delle dénommée ZAK PHONE. Fort de plusieurs années d'expérience dans le domaine, Zakaria vous garantit un service rapide et efficace en prenant en charge tous types de pannes et en vous prodiguant des conseils personnalisés pour une utilisation optimale de vos appareils. Que ce soit pour un écran cassé, une batterie défectueuse ou tout autre problème, ZAK PHONE trouve une solution adaptée. En plus de la réparation, vous pourrez également y trouver de nombreux accessoires pour votre téléphone (coque, chargeur, connectique...) ainsi que des smartphones neufs reconditionnés. Les tarifs sont attractifs et adaptés à tous les budgets. Zakaria répare également tablettes et consoles de jeux. La boutique propose aussi un service d'impression ainsi qu'un point relais UPS et Colis Privé.

HORAIRE & CONTACT

Lundi de 10h à 12h et de 14h à 19h - Mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h - Samedi 10h à 12h et de 14h 15 à 19h15

Adresse. 3 Grande rue - 90100 DELLE
Tél. 06 52 43 73 21
Mail. zakphone90@yahoo.com

RESTAURANT SOLO PINSA



C'est le 28 juin 2024 que Claudio Russo, Napolitain d'origine, et sa compagne Myriam Cultrera ont ouvert leur restaurant Solo Pinsa à Delle. Claudio et Myriam proposent une cuisine italienne authentique, élaborée à partir de produits frais et de qualité, soigneusement sélectionnés et importés directement d'Italie : fromages, charcuteries, vins. Comme le nom de l'établissement l'indique, la star de la carte est incontestablement la pinsa. Plus légère qu'une pizza et de forme ovale, la pinsa est élaborée à partir d'une pâte à base de farine de blé de riz et de soja. Cette pâte, longue à lever, confère à la pinsa une texture croustillante à l'extérieur et moelleuse à l'intérieur. La carte de Solo Pinsa invite à un voyage gustatif à travers deux types de pinsas : la pinsa blanche, à base de crème, et la pinsa rouge, à base de sauce tomate. Chacune se décline en plusieurs recettes savoureuses (5 pour la pinsa blanche et 7 pour la pinsa rouge), telles que la Gorgonzola, la Vesuvio ou la Solo Pinsa de garantir la fraîcheur et la qualité de leurs produits, Claudio et Myriam ont fait le choix de proposer une carte concise, régulièrement renouvelée par une pinsa de saison (environ tous les deux mois). « La pizza est un plat très populaire et copié, mais nous souhaitons proposer un produit véritablement italien, authentique et respectueux des traditions, comme la pinsa », explique Myriam. Pour parfaire ce voyage en Italie, le restaurant propose également des desserts maison confectionnés par Claudio, tels que le tiramisu et la crème brûlée, ainsi que des glaces artisanales italiennes d'un maître glacier vénitien. Les plats et les desserts sont également disponibles à emporter.

HORAIRE & CONTACT

Mardi au vendredi de 11h45 à 14h et de 18h45 à 22h - Samedi de 18h45 à 22h

Adresse. 27 Avenue du Général de Gaulle - 90100 DELLE
Tél. 06 62 37 05 05
Site internet. solopinsadelle.eatbu.com
Facebook. Solo-Pinsa

BAR-TABAC LE CENTRAL



C'est une nouvelle page qui se tourne pour le bar-tabac « Le Central » de Beaucourt. Depuis le 5 juillet dernier, l'établissement est repris par un jeune couple, Clara Gressot et Emmanuel Fernandez, déterminés à insuffler une nouvelle dynamique à ce lieu de vie. « Le Central » est un lieu de rendez-vous incontournable qui offre aujourd'hui une multitude de services qui en font un véritable commerce de proximité (vente d'alcool et de tabac, jeux de hasard, dépôt de pain, cigarettes électroniques...). Des soirées à thèmes régulières comme des retransmissions d'événements sportifs et de la petite restauration (fondue, sandwich...) sont proposées. Dès le début d'année prochaine, de nouveaux services seront proposés à la clientèle : mini épicerie, PMU, presse, petite maroquinerie. Au-delà des services proposés, « Le Central » est un lieu de rencontre et de convivialité. Les clients peuvent y discuter entre eux ou simplement se détendre autour d'un café.

HORAIRE & CONTACT

Mardi au jeudi de 7h à 20h - Vendredi de 7h à 23h
 Samedi de 7h à 23h30

Adresse. 4 Place de la République - 90500 BEAUCOURT



BARISTA & TEA



Le centre-ville de Delle a retrouvé une adresse pour ses pauses gourmandes. Vincent Haffner a ouvert "Barista & tea", un salon de thé où l'on savoure cafés et thés de qualité. Situé au 30 Grande rue, l'établissement propose une carte variée avec plus de 150 variétés de thés et infusions et 16 références de cafés. Les amateurs de café pourront ainsi choisir entre 13 arabicas et 3 mélanges arabicas robustas de la marque "1924 un monde de café", tandis que les amateurs de thé auront l'embaras du choix parmi une vaste sélection de la marque Dammann frères et Maison laGrange (goût Russe Douchka, Gen Mai Cha...). Barista & Tea propose également un espace salon de thé pour déguster tranquillement vos boissons, ainsi qu'une terrasse extérieure pour profiter des beaux jours. Que vous soyez adepte des mélanges subtils ou des arômes plus prononcés, vous trouverez forcément votre bonheur parmi la sélection minutieusement choisie. Du miel d'un producteur local ainsi que des glaces sont également proposés toute l'année.

HORAIRE & CONTACT

Mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Samedi de 9h à 17h

Adresse. 30 Grande rue - 90100 DELLE
Tél. 09 81 30 69 09
Facebook. barista.and.tea.delle

LES HALLES PAYSAGÈRES



Nichées au cœur de la zone d'activité des Popins à Beaucourt, « Les Halles Paysagères », sous la direction de Michaël Grandgirard, offrent une vaste gamme de produits pour aménager et embellir vos espaces extérieurs. Que vous soyez un professionnel du paysage ou un particulier, vous trouverez dans cet établissement, d'une superficie de 180 m², une large gamme de produits et de matériaux (parpaings agglomérés, ciment, dalles, outillage, granulats...) pour donner vie à tous vos projets. L'établissement de Michaël Grandgirard, paysagiste avec plus de dix ans d'expérience, propose un vaste choix de produits de qualité pour répondre à tous les besoins et tous les budgets. Un show-room extérieur aménagé permet de présenter certains produits. Vous pourrez ainsi vous inspirer et visualiser les différents matériaux et combinaisons possibles. L'équipe de « Les Halles Paysagères » composée de trois personnes, sera à votre écoute pour vous conseiller et vous aider à choisir les produits les mieux adaptés à votre projet. Que vous soyez novice en matière d'aménagement ou professionnel expérimenté, vous bénéficierez de conseils personnalisés tout au long de votre projet. La livraison de matériel peut être assurée dans un rayon de 30 km.

HORAIRE & CONTACT

Lundi au vendredi de 7h30 à 18h00 - Samedi de 8h30 à 12h

Adresse. 10 Zac des Popins - 90500 BEAUCOURT
Tél. 03 70 42 04 11
Mail. contact@leshallespaysageres.com
Site internet. leshallespaysageres.fr
Facebook. leshallespaysageres

L'ATELIER RESTAURANT



Situé à Fêche-l'Église, le restaurant « l'Atelier » d'Aline Cammarata et David Huot a ouvert ses portes le 9 mai. Il vous invite à vivre une expérience culinaire authentique et conviviale. Spécialisé dans la pierrade, vous pourrez choisir parmi une sélection de viandes (bœuf, poulet, canard) d'origine française et de poissons (saumon, saint-jacques, crevettes) accompagnés de galettes de pommes de terre et salade à volonté. Comme le souligne David : « La pierrade est bien plus qu'un simple mode de cuisson. C'est un moment de partage familial et de convivialité. D'ailleurs, je tiens sincèrement à remercier notre clientèle pour leur soutien depuis notre ouverture ». Le restaurant offre une ambiance unique, avec une décoration inspirée de l'univers auto-moto vintage que le couple a chiné lui-même. L'établissement est également pourvu d'une très belle terrasse extérieure pour accueillir la clientèle pour les beaux jours. L'Atelier est un lieu idéal pour passer un moment agréable en famille ou entre amis. Le projet futur du couple est de couvrir la terrasse pour le printemps.

HORAIRE & CONTACT

Jeudi et vendredi de 18h30 à 22h
Samedi de 18h30 à 23h - Dimanche de 11h30 à 14h

Adresse. 1 rue d'Alsace - 90100 Fêche-l'Église
Tél. 07 62 36 70 89
Mail. latelierrestaurant@outlook.fr
Site internet. latelier90.fr
Facebook. Latelier-Restaurant

LA CCST MAIN DANS LA MAIN AVEC SES COMMUNES

Lorsque la CCST a été créée, il s'agissait de mettre des moyens en commun pour être plus efficaces, plus réactifs, et faire en sorte de mieux aménager, ensemble, le Sud Territoire. En somme : faire ensemble ce qu'on ne peut conduire seul, principe historique de la coopération intercommunale. A travers ses compétences, mais aussi avec une volonté politique forte, la CCST met en œuvre différents moyens visant à favoriser la solidarité intra-communautaire pour un développement équilibré et pérenne du Sud Territoire.



Les Fonds de concours

Encadrés par la loi, les fonds de concours de la Communauté de communes permettent aux communes de bénéficier d'une aide pour financer leurs projets, la part intercommunale ne pouvant dépasser celle apportée par la commune.

Les élus de la CCST définissent chaque année une enveloppe au moment du vote du budget. Les communes présentent ensuite leurs projets au Conseil communautaire avant la signature d'une convention entre la CCST et la commune bénéficiaire.



Contractualisations, programmes régionaux, nationaux et européens

La CCST est un interlocuteur privilégié et un intermédiaire régulièrement sollicité dans le cadre des politiques déployées localement par l'Europe, l'État ou la Région.

Ainsi, la CCST est amenée à piloter des démarches au profit de ses communes membres, par exemple dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain" dont les 3 bourgs centres Beaucourt, Delle et Grandvillars ont été lauréats ou lorsqu'elle signe avec l'Etat un CRTE (Contrat de Réussite pour la Transition Ecologique).

La CCST intervient également dans le processus de sélection locale des projets financés par l'axe dit « urbain » du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), via le Pôle métropolitain auquel elle adhère avec les 4 autres intercommunalités du Nord Franche-Comté.

Quel que soit le rôle assigné à la CCST, il s'agit avant tout de faciliter l'émergence des projets locaux en faisant converger les besoins avec les dispositifs et financements adéquats.

Entre 2021 et 2023, à la suite du renouvellement des instances intercommunales, plus de 1 075 000 € avaient d'ores et déjà été attribués aux communes bénéficiaires. En 2024, 65 projets portés par 22 communes bénéficient de fonds de concours intercommunaux pour un total de 525 291,87 € attribués. Soit une participation intercommunale de plus de 35 % sur un investissement total de près de 1,5 M€. À travers cette participation, la CCST souhaite soutenir et mettre en avant le dynamisme des communes.

Services mutualisés

La Communauté de communes propose trois services mutualisés à ses communes membres : Police municipale intercommunale, instruction des autorisations d'urbanisme et fourrière automobile.

Le service mutualisé de Police municipale intercommunale a été mis en place le 1^{er} janvier 2011. 23 communes adhèrent à ce service qui, par une mise en commun des outils et des moyens, permet d'assurer un niveau de sécurité équivalent voire supérieur sur les territoires concernés. Si la gestion administrative du service revient à la CCST, les maires des communes adhérentes conservent leur pouvoir de police.

Le service commun d'instruction des autorisations liées au droit des sols, mis en place par la CCST le 1^{er} juillet 2015, instruit les autorisations d'urbanisme pour le compte des 24 communes adhérentes.

En 2019, la compétence "fourrière automobile" prise par la CCST a permis de proposer à l'ensemble des communes membres un service d'enlèvement des véhicules épaves ou en stationnement abusif. 24 communes adhèrent à ce service géré au quotidien par la Police municipale intercommunale.



LE CLUB DES CHEFS D'ENTREPRISES DU SUD TERRITOIRE : PLUS QU'UN RÉSEAU, UNE FAMILLE

Sous l'impulsion de la Communauté de communes, le Club des Chefs d'Entreprises du Sud Territoire a été créé le 17 juin 2011.



Le club des chefs d'entreprises du Sud Territoire est engagé aux côtés des hommes et des femmes qui entreprennent et dynamisent l'économie du Sud Territoire (PMI, TPE, commerçants, artisans ou professions libérales).

Composé actuellement de 35 adhérents, il agit au bénéfice de ses membres et de leurs entreprises. Les expériences de chacun profitent à tous : « *le club crée du lien, voire une synergie entre les membres* », rappelle Jean-Pierre SPADONE, secrétaire du Club. Pas de concurrence, ni de rivalité, le Club prône l'esprit de famille et se définit comme facilitateur d'échanges.

Un de ses principaux objectifs est de favoriser l'entraide et de créer un réseau de relations professionnelles.

Des rendez-vous incontournables

Des rencontres hebdomadaires sont organisées chaque lundi autour d'un déjeuner, « *une Table ouverte où les discussions et les échanges vont bon train. Des instants qui consolident et renforcent les liens professionnels et personnels entre les adhérents* » rapporte Jean Pierre SPADONE.

L'agenda s'organise tout au long de l'année autour de diverses actions, telles que : soirées prestige, conférences, tables rondes et visites d'entreprises. Des événements inspirants qui permettent également de découvrir de nouvelles pratiques.

Vous souhaitez rejoindre le club ?

Vous êtes un chef d'entreprise ou décideur au sein d'une entreprise du Sud Territoire ?

Enrichissez le Club de votre expérience, de vos idées et de votre parcours !

Contact

Président : Gérard MARCHAND

Mail. contact@ccest.fr

Site internet. www.ccest.fr

Linkedin. [ccst-club-chefs-entreprises-sud-territoire-90](https://www.linkedin.com/company/ccst-club-chefs-entreprises-sud-territoire-90)



Partenariat avec le lycée Professionnel Jules Ferry à DELLE

Rapprocher le système éducatif des réalités économiques, tel est l'enjeu de cette collaboration.

Dans ce cadre, le club participe à l'action éducative en organisant des temps d'échange et de travail et en accueillant des élèves dans les entreprises membres du Club pour des stages et des visites d'entreprises.

Un partenariat gagnant-gagnant institué en 2019, qui a déjà bénéficié à une centaine d'élèves en Bac Pro AGOrA (Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités)



BEAUCOURT

LE CHANT DU NOYER : 1^{ÈRE} ÉDITION RÉUSSIE !

Avec ce nouveau festival de musique beaucourtois, le calendrier des manifestations du Sud Territoire s'étoffe un peu plus.

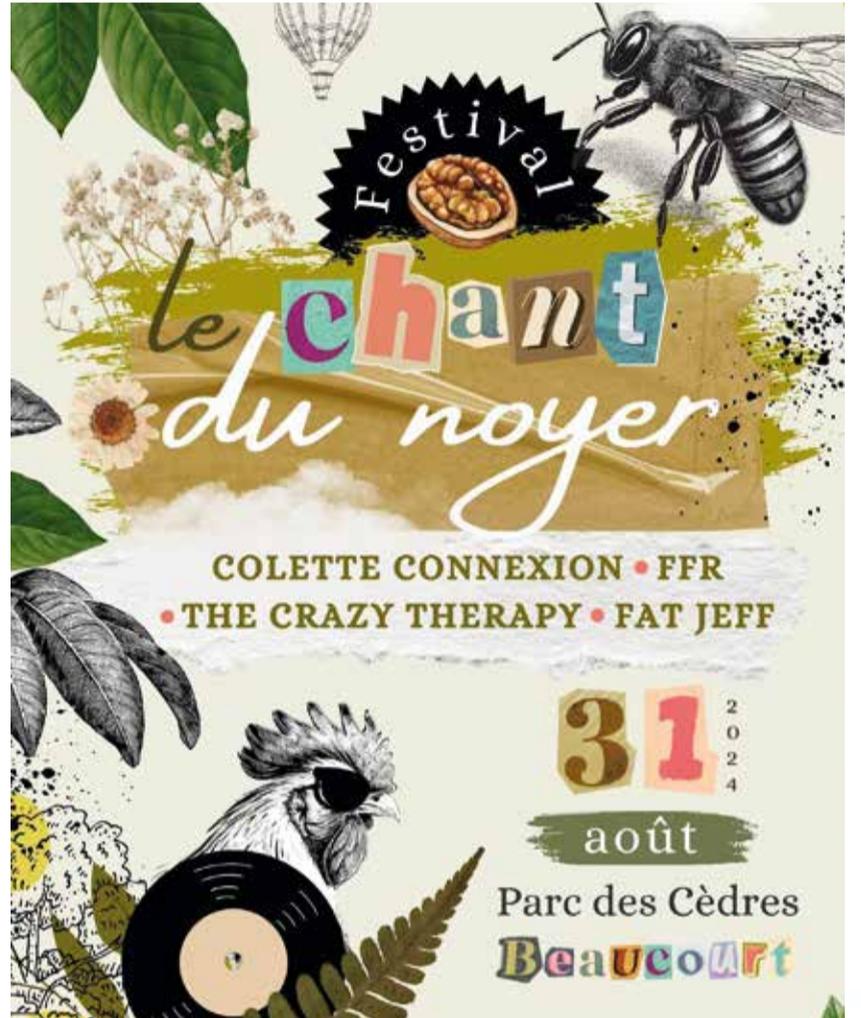


Le nom de ce nouveau festival de musique, « Le Chant du Noyer » est un jeu de mot en lien avec le cadre verdoyant de la parcelle cadastrale où est implanté le parc des Cèdres, lieu de la manifestation.

La municipalité de Beaucourt, à l'initiative de ce projet, a géré l'ensemble de l'organisation et de la logistique, épaulée par des bénévoles et des associations communales. Quant à la programmation musicale, de style pop rock avec Colette Connexion, FFR, Crazy Therapy et Fat Jeff, elle a été confiée à l'équipe de Monbout'd'son, bien connue dans le Sud Territoire pour être aux manettes du festival qui porte son nom depuis plusieurs années.

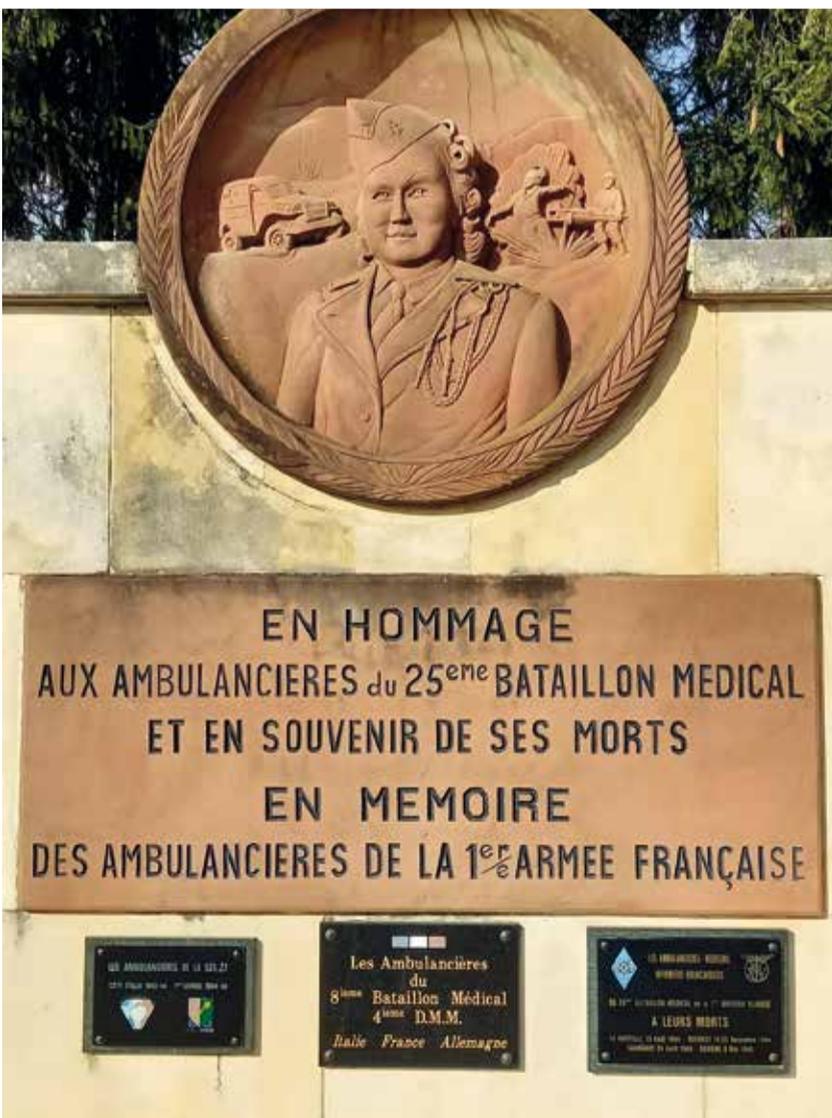
L'évènement a attiré plus d'un millier de personnes sur une soirée, une belle réussite pour cette première édition, amenée à se renouveler, et une belle manière de valoriser ce lieu emblématique de la ville.

Prochain rendez-vous le 30 août 2025... même lieu... même ambiance !



RÉCHÉSY REND HOMMAGE À SES SOIGNANTES HÉROÏQUES

Durant la seconde guerre mondiale, les 25 et 26 novembre 1944, la commune de Réchésy a été le théâtre de très durs combats.



A l'aube des bois d'Oberwald, aux abords de la centrale en ruine et par un froid glacial, une terrible bataille débutait dans la nuit du 25 novembre 1944, l'ennemi était passé à l'attaque... Au cours de ces combats, s'est distingué un groupe de femmes venues secourir les blessés : des ambulancières du 25^{ème} Bataillon médical de la 9^{ème} Division d'Infanterie Coloniale.

Ces jeunes femmes, ambulancières, brancardières ou conductrices ont malheureusement été rapidement encerclées et prises sous les tirs d'un char adverse. N'écoutant que leur courage, elles ont soigné les blessés qui arrivaient en nombre de la forêt alentour. Le cran de ces filles en a imposé, car sans relâche elles chargeaient et entassaient les blessés, allemands compris, dans leurs véhicules sanitaires.

Elles arriveront à faire plusieurs voyages pour évacuer un maximum de blessés.

Un Carré du souvenir en mémoire de ces femmes héroïques, dont plusieurs sont « Mortes pour la France » ce jour-là, a été érigé dans le village et inauguré en 1991.



Source : pupille-orphelin.fr/2020/05/04/le-carre-du-souvenir

TRIONS MIEUX



Les déchets triés sont jetés en vrac dans le **bac jaune** (pas d'imbriqués, pas de sacs)



Les objets en plastique ne vont pas dans le **bac jaune**



Les déchets à côté des bacs ne sont pas ramassés



Les papiers souillés, essuie-tout, couches et lingettes vont dans le **bac bleu**

MIEUX TRIER SES DÉCHETS

Vous avez un doute ou une question sur le tri, n'hésitez pas à consulter le guide CITEO : citeo.guidedutri.fr



SUD
TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

www.cc-sud-territoire.fr

NOVEMBRE

29 CINÉMA

Delle
Conférence filmée
« La Thaïlande »
Cinéma des 5 Fontaines
20h30 - Tarif : 3 à 6 €
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

29 MARCHÉ

Delle
Marché des saveurs
Lancement des illuminations
Course pédestre La ronde des
Cariatides - Cœur de ville
A partir de 17h
03 84 36 66 68
saveurs@delle.fr
delle-athle.fr

29 FORUM

Grandvillars
Forum Santé
Gymnase Jean Taillard
Rue Pierre de Coubertin
De 9h à 18h - Entrée libre
03 84 27 80 34

30 SPECTACLE

Grandvillars
Festival d'Humour à
Grandvillars
Marianne James
Salle de spectacle
20h30 - Tarif : 34 €
hello@terraprod.fr

30 MARCHÉ

Florimont
Marché de Noël du Mont Fleuri
Salle des fêtes
De 14h à 21h - Entrée libre
montfleuri.florimont90@gmail.com

DÉCEMBRE

06 SPECTACLE

Courcelles
Marché de la Saint-Nicolas
Place de la Mairie
Entrée gratuite
03 84 29 64 28

06 MARCHÉ

Courtelevant
Marché de Noël de la Saint-Nicolas
Moulin de Courtelevant
De 17h à 21h
Animations et repas sur site
Organisé par Les Amis du Moulin
de Courtelevant et l'association
Courtel'Vivant
06 88 15 21 48

06-07 TÉLÉTHON

Delle
Dell'ethon
dellethon@gmail.com

07 MARCHÉ

Beaucourt
Lumières et marché de Noël
Place de la République
A partir de 11h30
03 84 58 75 72

08 CONCERT

Saint-Dizier-L'Évêque
Concert de la Chorale Chante la vie
Église Saint-Dizier-L'Évêque
15h
06 85 42 03 26

07-08 FÊTE

Brebotte
Fête de la Saint-Nicolas
Musée de l'artisanat
De 14h à 18h30

13 SPECTACLE

Grandvillars
Festival d'Humour à Grandvillars
Alexandre Kominek
Salle de spectacle
20h30 - Tarif : 28 €
hello@terraprod.fr

13

CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU SUD TERRITOIRE

A 18h30 - GRATUIT

Grandvillars - Église Saint Martin

Renseignements :

03 84 23 50 81
www.cc-sud-territoire.fr
facebook/ccst90



15 CONCERT

Grandvillars
Concert de la Chorale Chante la vie
Église Saint-Martin
15h
06 85 42 03 26

16 CONCERT

Grandvillars
Concert « Mille chœurs pour un regard »
Chorale Chante la vie
Église Saint-Martin
16h
03 84 27 80 34

20 SPECTACLE

Grandvillars
Festival d'Humour à Grandvillars
Guillermo Guiz
Salle de spectacle
20h30 - Tarif : 28 €
hello@terraprod.fr

22 SPECTACLE

Delle
Spectacle de Noël
« Les Lutins Barjots »
Halle des 5 Fontaines
15h - Tarif : 8 €
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

JANVIER

10 CINÉMA

Delle
Conférence filmée
« Les villes sacrées »
Cinéma des 5 Fontaines
20h30 - Tarif : 3 à 6 €
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

10 SPECTACLE

Grandvillars
Festival d'Humour à Grandvillars
Alexis Tramoni
Salle de spectacle
20h30 - Tarif : 26 €
hello@terraprod.fr

12 SPECTACLE

Delle
Chorale en fête
Halle des 5 Fontaines
14h - Entrée libre
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

24 CINÉMA

Delle
Conférence filmée « L'Himalaya »
Cinéma des 5 Fontaines
20h30 - Tarif : 3 à 6 €
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

25 CONCERT

Delle
Concert Whats'Up Doc
Caveau des Remparts
20h30 - Tarif : 10 €
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

FÉVRIER

02 SPECTACLE

Beaucourt
Yves Jamait
Foyer Georges Brassens
17h - Tarif : 16 à 34 €
www.lamaisonbeaucourt.fr

02 SPECTACLE

Delle
Théâtre « Cake aux olives »
Halle des 5 Fontaines
15h - Tarif : 22 à 24 €
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

14 CONCERT

Delle
Jazz « 22St Quartet »
Caveau des Remparts
21h - Tarif : 12 €
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

15-16 CONCERT

Beaucourt
Salon du collectionneur
Foyer Georges Brassens
De 14h à 18h
03 84 56 56 75

22 SPECTACLE

Delle
Théâtre
« Bienvenue chez Cupidon »
Compagnie du Grammont
Halle des 5 Fontaines
20h30 - Tarif : 8 €
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

22 SPECTACLE

Delle
Théâtre
« Braquage au point relais »
Les boulingrins
Halle des 5 Fontaines
20h30 - Tarif : 8 €
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

28 CINÉMA

Delle
Conférence filmée
« La Guyane »
Cinéma des 5 Fontaines
20h30 - Tarif : 3 à 6 €
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

MARS

1^{er} CONCOURS

Beaucourt
Concours de la langue
française
Foyer Georges Brassens
Entrée gratuite
03 84 56 56 42

07 CONCERT

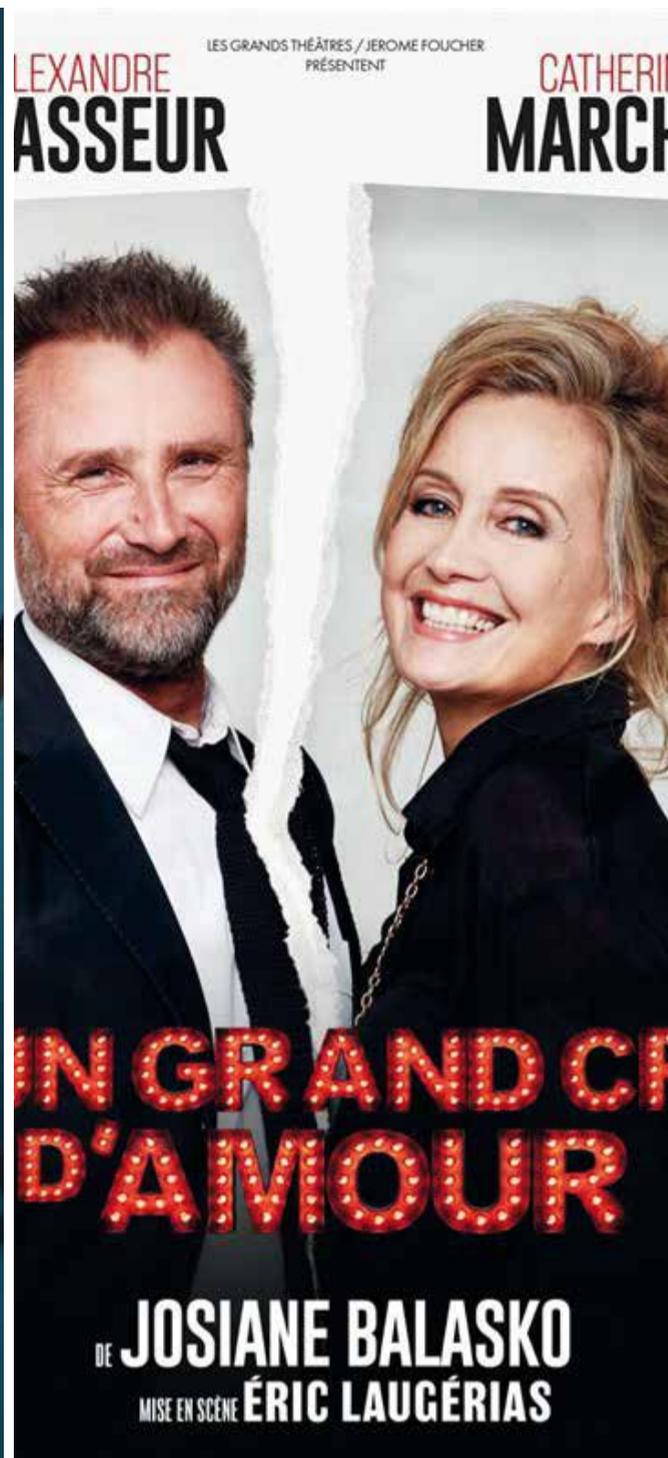
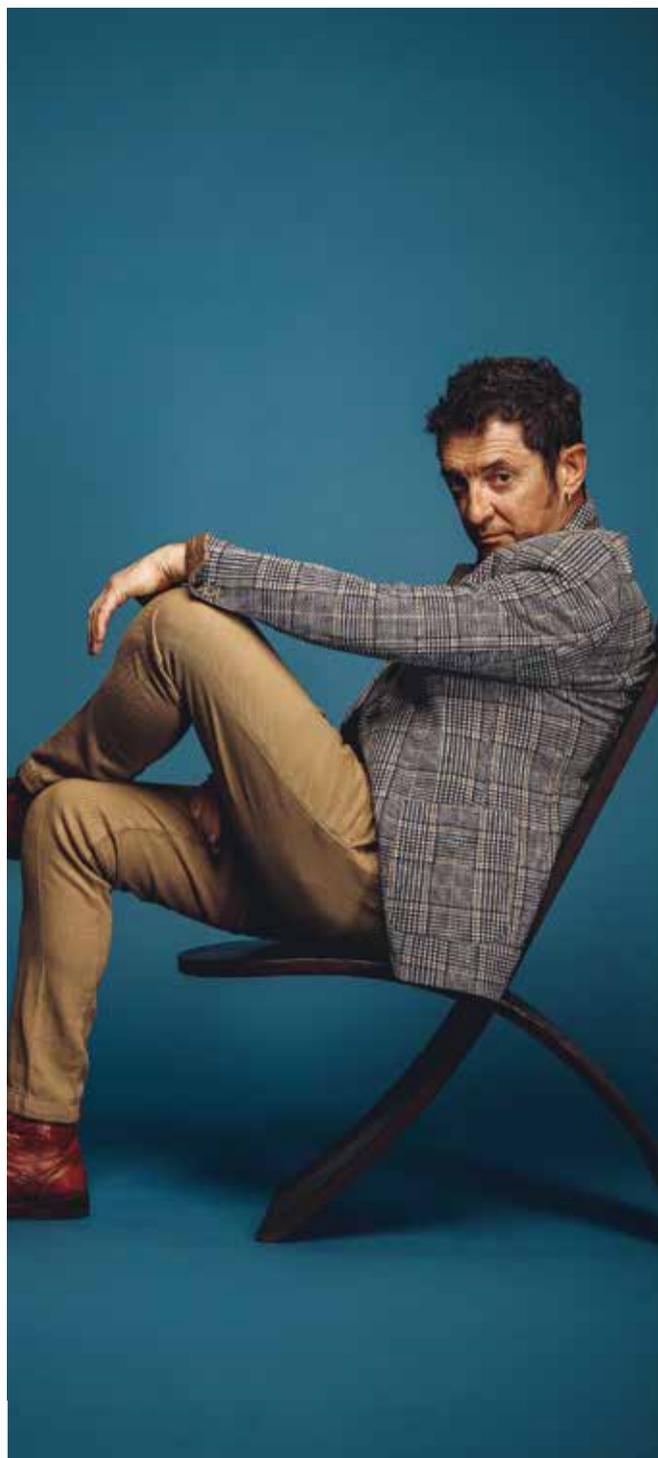
Delle
Les ateliers régionaux de Jazz
Caveau des Remparts
20h30 - Entrée libre
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

8-9 MARCHE

Delle
Marche populaire internationale
6, 11 ou 20 kms
Halle des 5 Fontaines
De 7h à 15h
06 27 95 05 18

15-16 SPECTACLE

Beaucourt
Théâtre
« Bienvenue chez Cupidon »
Compagnie du Grammont
Foyer Georges Brassens
le 15 à 20h30 et le 16 à 17h
Tarif : 3,50 à 9 €
www.lamaisonbeaucourt.fr



16 SPECTACLE

Delle
Théâtre
« Un grand cri d'amour »
Halle des 5 Fontaines
15h - Tarif : 22 à 24 €
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com



LA MAISON
POUR TOUS • BEAUCOURT
Concerts • Jeune public • Actions culturelles • Ateliers

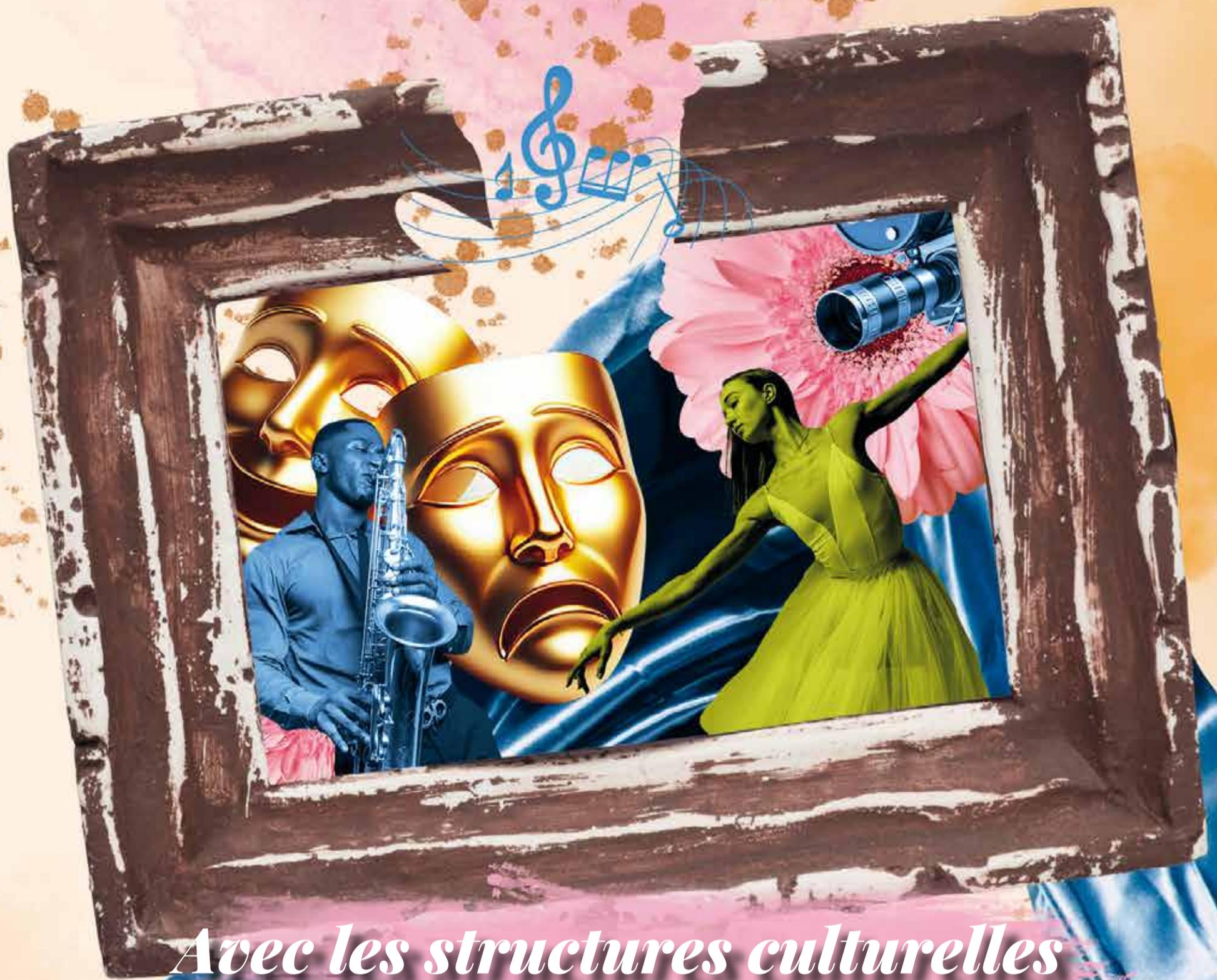
lamaisonbeaucourt.fr

Delle
Animation

delle-animation.com

HUMOUR
GRANDVILLARS

grandvillars.fr



*Avec les structures culturelles
du Sud territoire*

"Culturez-vous" toute l'année !

LA
MAISON
POUR TOUS • BEAUCOURT
Concerts • Jeune public • Actions culturelles • Ateliers

lamaisonbeaucourt.fr

Delle
Animation

delle-animation.com

HUMOUR
GRANDVILLARS

grandvillars.fr



Association
VIVRE
ENSEMBLE

museebrebotte.fr



BEAUCOURT
mairie-beaucourt.fr



moulincourtelevant.fr